

---

**RECRUTEMENT**  
**CHARGE/E DE MISSION « Paysages sans Emballages »**  
**et Gestion de la Fréquentation**

---

## **I. DESCRIPTION DU POSTE**

Suite au congés parental de l'agent, le/la chargé(e) de mission est recrutée :

- 3 jours / semaines – volume horaire de travail à définir en fonction du profil (entre 17.5 et 24h)
- De 5 à 6 mois : durée en fonction de la date de prise de poste.
- Prise de poste idéalement au 15 mai.

## **II. CONTEXTE**

Le Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze, 22<sup>ème</sup> Grand Site de France labellisé le 3 juillet 2024, constitue un ensemble paysager, architectural et patrimonial remarquable offrant un cadre de vie exceptionnel à ses habitants et aux visiteurs. Ce site est vivant, habité (environ 1800 habitants) et en constante évolution.

Créé en 2006, le Syndicat mixte assure la gestion de l'ensemble du Grand Site et intervient sur près de 12 000 ha : l'ensemble des sites classés de la Vallée du Salagou, du Cirque de Mourèze, du Pic de Vissou et Vissounel et le site patrimonial remarquable de Villeneuveville.

Ce projet territorial rassemble le Département de l'Hérault et 3 communautés de communes : Clermontais, Lodévois et Larzac et Grand Orb. Il met en cohérence les politiques des collectivités, fait le lien entre les niveaux local, régional et national. Il coordonne les relations entre habitants et collectivités ou partenaires. Il œuvre pour rassembler, impliquer et partager avec tous les publics en tissant des liens autour des paysages exceptionnels du Grand Site.

Offrant une biodiversité remarquable, la vallée du Salagou et le Cirque de Mourèze ont été également désignés Zone de Protection Spéciale Natura 2000 en 2003.

Considérés comme un des sites majeurs de l'Hérault, ce territoire capte une grande partie des visiteurs du département. Cette fréquentation entraîne une pression sur les paysages. L'enjeu est de préserver les paysages naturels des berges, domaine départemental, dans un contexte de forte fréquentation afin de maintenir l'attractivité du site. Le site accueille 400 000 visiteurs par an dont environ 300 000 sur les berges du lac.

Vous trouverez plus d'information sur le syndicat mixte du Grand Site Salagou-Cirque de Mourèze (SMGS) sur le site [grandsitesalagoumourèze.fr](http://grandsitesalagoumourèze.fr).

### III. MISSIONS

#### I- Animation et suivi du projet « Paysages sans emballages »

Grâce au projet « Paysages sans Emballages », le Syndicat a fait partie en 2022 des 18 lauréats d'un Appel à Manifestation d'Intérêt national pour la prévention et le traitement des déchets abandonnés dans les espaces naturels protégés.

Ce projet a pour objectif de :

- mieux connaître le gisement de déchets abandonnés sur les berges du lac, en caractérisant les déchets récoltés.
- réduire la quantité de déchets retrouvés sur les berges, grâce à une campagne de communication, incitant les visiteurs à mieux respecter le code de conduite, et notamment à ramasser et trier leurs déchets.

Dans ce cadre le/la chargé-e de mission assure, les missions suivantes :

- Animation territoriale pour assurer l'adhésion des partenaires au projet : animation de groupes de travail, réunions techniques, etc.
- Suivi du partenariat avec les financeurs.
- Suivi de la prestation de ramassage des déchets et de la caractérisation. Réalisation d'analyse à but d'amélioration de l'information, notamment en lien avec le calendrier des manifestations et des pics de fréquentation. Analyse des résultats obtenus et diffusion.
- Identification des pourvoyeurs de déchets et des zones les plus impactées, animation territoriale sur la façon de mieux sensibiliser les publics et ces pourvoyeurs de déchets, mise en place de mesures correctives.
- Lien avec les patrouilles, construction et adaptation du discours d'ambassadeurs du tri, production des outils nécessaires à une sensibilisation efficace en lien avec l'animateur en charge de la valorisation du Grand Site.
- Suivi administratif et financier de l'opération.
- Evaluations du projet et production de bilan
- Relations avec les partenaires sur le terrain (patrouilles, collectivités membres) et prestataires pour coordonner le ramassage des déchets sur le domaine départemental
- Animer la mise en œuvre du « plan déchets » présenté dans le programme d'action Grand Site 2024-2032 (P42)

#### II- Appui à la gestion de la fréquentation du Grand Site

##### a. Appui à la coordination des patrouilles du Grand Site

Composée d'un binôme à cheval de la mi-avril à la mi-septembre et de 2 binômes en VTT en renfort en saison, la patrouille sensibilise les visiteurs à la compréhension du site et au respect du code de conduite.

La patrouille dispose de documents de communication pour accueillir et sensibiliser au mieux les usagers : faux PV, carte-dépliant du Grand Site, dépliants d'accueil des camping-caristes, des pêcheurs, des cavaliers.....

Le Syndicat mixte, via les patrouilles, assure la mise en réseau des acteurs sur les berges et le partage des règles du code de conduite. Il organise la verbalisation : arrêtés municipaux des communes riveraines du lac, répartition dans le temps et l'espace des équipes, mutualisation des moyens : patrouille bateau commune....

La sensibilisation par les patrouilles est efficace à 80% mais il est nécessaire pour les 20% restant de disposer d'agents pouvant verbaliser les contrevenants. Aussi, le SMGS a aidé à la venue, chaque année, d'un peloton de gendarmes de la prestigieuse Garde Républicaine sur le site et appuie la Communauté de Communes du Clermontais pour la pérennisation du dispositif d'ASVP.

Dans ce cadre le/la chargé-e de mission assure, les missions suivantes :

- Participation au travail de promotion et de sensibilisation au code de conduite en lien avec l'équipe
- Suivis administratifs, financiers et techniques des patrouilles du Grand Site (6 agents). Le/la chargé(e) assure le suivi des missions des saisonniers, fédère les patrouilles et fait le lien entre le terrain et

- l'équipe. Il coordonne et assure la mise en œuvre des interventions remontées par les patrouilleurs. Il fait le lien avec les différents services et collectivités en charge du Domaine départemental
- Remplacement ponctuel des patrouilleurs sur le terrain au besoin

## b. Observatoire de la fréquentation

Chaque année, la commission « Grand Site » évalue l'efficacité du dispositif de gestion du site et cherche à l'enrichir pour l'avenir. Cet observatoire, élaboré en 2009, permet de :

- Evaluer la fréquentation annuelle du site à partir des comptages des véhicules.
- Analyser les évolutions annuelles, mais aussi les pics de fréquentation.
- Evaluer la compréhension du code de conduite et l'efficacité des campagnes de sensibilisation et des aménagements (signalétique, dispositif de contention...) des véhicules (voitures / camping-cars).
- Vérifier les éventuelles conséquences d'une nouvelle action, d'un nouvel aménagement (fermeture d'accès, pose d'un portique...).
- Objectiver la fréquentation

Dans ce cadre le/la chargé-e de mission assure, les missions suivantes :

- Suivi du protocole de collecte des données et alimentation de l'observatoire de la fréquentation du Grand Site.
- Recueil, analyse et communication des données.
- Production de bilans : cartographiés et rédigés.
- Participation aux réunions de la commission « Grand Site »

## IV. COMPETENCES

- Formation développement local/ animation territoriale/environnement
- Animation d'équipe
- Suivi administratif, technique et financier de projets
- Connaissance des collectivités territoriales, de l'organisation administrative et des institutions
- Maîtrise indispensable des outils informatiques, bases de données, et du SIG (Arcview, QGIS)
- Connaissance des démarches Natura 2000/ Grand Site de France

## V. CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Envoyez lettre de motivation et CV du candidat par mail à : [info@lesalagou.fr](mailto:info@lesalagou.fr). Indiquer « candidature fréquentation » dans l'objet. Format PDF et enregistrés comme suit : Nom-Prénom-LM et Nom-Prénom CV.

Date limite de réception des candidatures **le 17 avril à 12h ;**

Permis B indispensable

Pour plus de renseignement veuillez contacter **Elsa Bonnafous** au **04 67 44 68 86**.



Syndicat mixte du Grand Site Salagou – Cirque de Mourèze  
11 Cours de la Chicane – 34800 Clermont l'Hérault  
**04.67.44.68.86 – [info@lesalagou.fr](mailto:info@lesalagou.fr)**  
[grandsitesalagoumourèze.fr](http://grandsitesalagoumourèze.fr)

